

Le très hon. MACKENZIE KING: Je pense que oui, la partie de l'angle sud-est de la circonscription de Prince-Albert, oui, je l'ai comptée. L'autre triangle n'entre pas en ligne de compte.

Il me reste à souligner un seul point et de première importance. A juger par les résultats des élections de 1930, la partie détachée de Prince-Albert et annexée à la nouvelle circonscription de Rosthern représente un vote libéral de 2,747 voix et un vote conservateur de 1,356. Autrement dit, une majorité libérale de 1,391 voix est détachée de Prince-Albert et ajoutée au nouveau comté, quand la majorité libérale dans tout le comté de Prince-Albert était de 1,192 aux dernières élections. Cela signifie que maintenant, à juger par les résultats de 1930, la majorité libérale adjointe à la nouvelle circonscription de Rosthern est supérieure à ma majorité dans tout le comté de Prince-Albert en 1930. Celle-ci était de 1,192. La majorité libérale détachée de Prince-Albert et annexée à Rosthern s'élève à 1,391. Autrement dit, si nous nous appuyons sur les résultats de 1930, ma majorité est plutôt représentée par mes partisans qui sont versés dans le nouveau comté de Rosthern que dans ceux qui restent électeurs du comté reconstitué de Prince-Albert. Je reconnais qu'il est fort difficile de faire un arrangement à la convenance des deux partis et j'accepte la situation telle qu'elle se présente. En faisant cet exposé relatif à Prince-Albert, je parle comme représentant du comté de Prince-Albert et dans l'intérêt des électeurs. J'ai été équitable et impartial, je pense, et ai parlé objectivement. Je sais gré aux honorables députés d'en face, je le répète, du temps qu'ils ont employé et du mal qu'ils se sont donné pour reconstituer le comté, et je n'ai fait qu'exposer la véritable situation.

Je vais terminer mes remarques en ajoutant un mot au sujet d'une autre circonscription; c'est ainsi que j'ai terminé mes observations quand nous avons discuté le remaniement de la carte de la Saskatchewan. J'espérais que le Gouvernement allait conserver les noms de Battleford-Nord et de Battleford-Sud, plutôt que d'adopter Battleford-Nord et Redberry. Parmi les amendements proposés aujourd'hui, je vois que l'on veut biffer la désignation adoptée dans la nouvelle annexe pour rétablir l'ancien nom et cet amendement a été accepté. J'espère qu'il n'est pas trop tard encore et que le Gouvernement consentira à conserver l'ancien nom de Battleford-Nord au lieu de Redberry, qui n'a pas, que je sache, la moindre signification historique au Canada. J'espère qu'on accédera à ma proposition et que l'on comprendra la ville de Battleford-Nord dans la circonscription du même nom. Mais si l'on hésite à aller aussi loin, la circonscrip-

tion de Redberry aura quand même tous ses intérêts commerciaux et sociaux à Battleford-Nord et non pas à Redberry, bien que ce village en fasse partie. L'on pourrait faire ces changements simplement en répartissant autrement les townships entre les deux divisions de Battleford-Nord et de Battleford-Sud, sans toucher aux frontières des autres circonscriptions. Si le Gouvernement consentait à ce dernier acte de grâce, nous partirions plus satisfaits.

M. GARDINER: J'aimerais à ajouter quelque chose aux remarques du très honorable chef de l'opposition sur la circonscription de Battleford, parce que je connais à fond cette région. J'y suis allé en 1903, bien avant l'ère des chemins de fer et je l'ai parcourue entièrement en tous sens à cette époque-là. J'ai été des plus surpris quand j'ai vu que la nouvelle carte réunit les deux Battlefords en une seule circonscription.

En examinant la carte de la Saskatchewan, j'ai été frappé à première vue de l'aspect particulier de la circonscription de Qu'Appelle. L'honorable député de Régina (M. Turnbull) a dit qu'on lui a donné cette forme particulière afin de suivre les frontières naturelles de la vallée de la rivière Qu'Appelle. Je connais très bien cette région, j'y ai travaillé pendant quelques années avant de me diriger vers le nord et je sais que l'on peut traverser la vallée presque partout. La rivière Qu'Appelle ne constitue pas une frontière naturelle comme la rivière Saskatchewan. Je me souviens qu'en 1902, la ville d'Indian-Head a expédié plus de blé que tout autre endroit au monde. Ce blé venait en grande partie de la région située au nord de la Qu'Appelle et cela parce qu'on pouvait la traverser presque partout. Depuis cette époque, l'on a construit bien des routes et si mon honorable ami de Régina veut que l'on croit à son explication de la forme particulière de la circonscription de Qu'Appelle, qu'il attribue à la frontière naturelle de la vallée, il devra appliquer le même raisonnement aux circonscriptions de Battleford-Nord et de Battleford-Sud et il y a encore plus de raison de modifier cette carte avant de l'adopter.

L'autre soir, le premier ministre s'est montré disposé à modifier les deux circonscriptions de Battleford. On voudrait maintenant appeler l'une d'elles les Battlefords et l'autre Redberry. Il a ajouté que ce serait peut-être difficile vu qu'il faudrait alors modifier la ligne de démarcation entre les Battlefords et Kindersley. Le premier ministre a une carte devant lui et s'il veut l'examiner, il verra qu'il n'y a aucune nécessité de modifier cette ligne et qu'il n'y a aucunement lieu de toucher à Kindersley.

[Le très hon. M. Bennett.]